



Le champlainois

Bulletin municipal
Janvier 2020



**POUR JOINDRE
LA MUNICIPALITE
DE CHAMPLAIN**

819, rue Notre-Dame
Champlain, G0X 1C0

Nos heures d'ouverture

Du lundi au vendredi :

8h00 à 12h00

13h00 à 16h00

Téléphone: (819) 295-3979

Télécopieur: (819) 295-3032

Numéro d'urgence: (819) 996-3434

Note : À utiliser seulement sur les heures de
fermeture du bureau municipal pour des urgences
nécessitant une intervention immédiate

Courriel :

municipalite.champlain@infoteck.qc.ca

Site internet :

<http://www.municipalite.champlain.qc.ca>

⚠ NOUVEAU – Inscrivez-vous !

Système d'alertes municipales :

<https://champlain.alertesmunicipales.com>

f Suivez nos pages Facebook

«Municipalité De Champlain» et

«Loisirs Champlain»



Ce bulletin contient :

LE MOT DU MAIRE	2
INFOS MUNICIPALES	3
LOISIRS	7
TOURISME ET CULTURE	9
SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE	10
ACTIVITÉS ET INFOS RÉGIONALES.....	11
DIVERS.....	14
CALENDRIER MUNICIPAL	16

Prêt de raquettes
au Centre du Tricentenaire
(voir détails à la page 8)



PATINOIRE OUVERTE
(Attention : Lire page 9)



Ne manquez pas la période d'inscription
aux cours d'hiver
qui se déroule du 15 au 18 janvier!

Le mot du maire

Champlainoises et champlainois,

Le budget 2020 ainsi que les taux de taxes pour l'année 2020 ont été déposés lors de la réunion du conseil du 16 décembre 2019. Vous trouverez le détail de ces derniers aux pages suivantes. L'adoption se fera lors de la réunion de janvier. Pour ce qui est des comptes de taxes 2020, ils vous seront envoyés vers la fin du présent mois.

Rappel – Collecte des déchets

Nous avons reçu un avis de la part des chauffeurs de camions responsables des collectes de déchets qui veut vous rappeler de ne pas mettre vos bacs avant 17h la veille de la collecte (RÈGLEMENT 2019-119 article 21) et aussi que la position des bacs (en majorité sur la rue Notre-Dame à l'extérieur du village) est trop éloignée de la rue. La distance est de 3 mètres maximum de la ligne blanche (RÈGLEMENT 2019-119 article 12). Nous vous remercions de votre collaboration.

Sapins de Noël

Nous vous rappelons que les sapins de Noël naturels de doivent pas être mis avec vos déchets et/ou matières recyclables sur le bord de la rue.



Nous vous prions de les amener directement à l'Écocentre de Champlain (295, route Sainte-Marie). Les heures d'ouverture entre le 1^{er} novembre et le 31 mars sont du mardi au samedi de 9h à 16h.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année qui débute!

Guy Simon
Maire

NOTRE CONSEIL MUNICIPAL ET LEURS FONCTIONS

Maire :
Guy Simon

- Résidence Champlaine
- Ressources humaines

Conseiller siège #1 :
Sébastien Marchand

- Comité consultatif d'urbanisme
- Incendie
- Infrastructures

Conseillère siège #2 :
Jocelyne Poirier

- Bibliothèque
- Politique familiale
- Culture

Conseiller siège #3 :
Yvon Sauvageau

- Comité consultatif d'urbanisme
- Ressources humaines

Conseiller siège #4 :
Jean-Paul Leblanc

- Loisirs
- Incendie
- Infrastructures

Conseillère siège #5 :
Mireille Le Blanc

- Politique familiale
- Culture

Conseiller siège #6 :
Claude Boisvert

- Loisirs
- Comité développement touristique



**Prochaine réunion
du conseil municipal**

Lundi 13 janvier 2020

20h au Centre du Tricentenaire
961, rue Notre-Dame

Vous êtes les bienvenus !

Infos municipales

RESUME DE LA REUNION DU CONSEIL DU 2 DECEMBRE 2019

Résolution 2019-12-172

Le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

Résolution 2019-12-173

Le procès-verbal de l'assemblée du 4 novembre 2019 est accepté tel que déposé.

Résolution 2019-12-174

Le conseil autorise le paiement des comptes à payer du mois d'octobre totalisant 184 476,56\$.

Résolution 2019-12-175

Le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure pour autoriser la subdivision du lot 4 504 268 pour créer un lot dont la ligne avant a une longueur de 20 mètres au lieu de 25 mètres.

Résolution 2019-12-176

Le conseil accorde la dérogation demandée et autorise l'implantation du bâtiment principal sur le lot 4 504 611 selon les dimensions et marges apparaissant au plan préparé par Claude Guévin A.G. en date du 18 octobre 2019 et soumis avec la demande.

Résolution 2019-12-177

La municipalité accorde la dérogation demandée et autorise l'implantation du bâtiment principal à une distance de 1,01 mètre de la limite avant du terrain au lieu de 1,8 mètre du lot 4 503 295 tel qu'illustré au plan déposé avec la demande.

Résolution 2019-12-178

Le conseil adopte le règlement 2019-05 visant à modifier le règlement de zonage 2009-03 pour autoriser les usages résidentiels dans les limites de la zone 230-A.

Résolution 2019-12-179

Le conseil municipal adopte le calendrier des assemblées régulières du conseil pour l'année 2020.

Les assemblées se tiendront généralement le 1^{er} lundi du mois et débiteront à 20h au Centre du

Tricentenaire (961, rue Notre-Dame) à Champlain. Les dates suivantes ont été établies : 13 janvier, 3 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1^{er} juin, 13 juillet, 3 août, 8 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre.

Note

Avis de motion de la présentation d'un règlement visant à fixer le taux des taxes et les tarifs pour les services municipaux pour l'année 2020.

Note

Conformément à l'article 176-4 du code municipal, monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier de la municipalité de Champlain dépose, à la table du conseil, le rapport comparatif des revenus et dépenses.

Résolution 2019-12-180

Le conseil a adopté la politique de remboursement des frais de déplacement des élus et des employés pour l'année 2020.

Les remboursements se font sur présentation d'une facture. Les montants remboursés sont ceux indiqués sur la facture jusqu'au maximum suivants : 15\$ pour le déjeuner, 20\$ pour le dîner et 35\$ pour le souper.

Un montant de 0,45 \$ par kilomètre parcouru est remboursé lorsqu'un employé ou un élu utilise son véhicule automobile pour effectuer un déplacement.

Finalement, l'hébergement est remboursé selon le taux de base en vigueur pour l'établissement hôtelier autorisé.

Résolution 2019-12-181

Considérant que le mandat du directeur du service de sécurité incendie (SSI) était prévu pour se terminer au mois de novembre 2019, que la Municipalité a procédé à un appel de candidature auprès des officiers du SSI de la Municipalité pour occuper le poste de directeur du service incendie et que monsieur Jacques Brouillette a signifié son

intérêt à entreprendre un nouveau mandat, la municipalité de Champlain renouvelle son contrat pour agir à titre de directeur du SSI de Champlain pour une durée minimale d'un an avec possibilité de renouvellement.

Résolution 2019-12-182

Considérant que les Municipalités de Batiscan, Champlain, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Narcisse, Saint-Prospère-de-Champlain et Saint-Stanislas estiment qu'il est pertinent que l'application de leur réglementation en matière d'urbanisme et d'environnement soit appliquée par du personnel de la MRC des Chenaux et qu'un projet d'entente a été déposé, le conseil municipal de Champlain approuve ce dernier et autorise le Maire et le secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, avec les représentants des autres partenaires, une entente conforme au projet déposé.

Résolution 2019-12-183

Considérant que la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) propose des services d'ingénieurs et de techniciens en génie civil et qu'elle a présenté un projet d'entente pour la fourniture du personnel technique de la FQM, le conseil municipal approuve le projet d'entente et autorise le Maire et le secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité de Champlain, avec les représentants de la FQM, une entente conforme au projet présenté.

Résolution 2019-12-184

Considérant que la municipalité désire réaliser des travaux de réfection de la route Sainte-Marie sur une distance de 4 750 mètres au cours de l'année 2020 et que la municipalité de Champlain a adhéré à l'entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM, le conseil municipal mandate la FQM pour la réalisation des travaux d'ingénierie nécessaires à la réfection de la route Sainte-Marie.

Résolution 2019-12-185

Considérant que la municipalité de Champlain désire changer son réfrigérateur au Centre du Tricentenaire et qu'une soumission a été demandée à Doyon Després pour la fourniture d'un réfrigérateur 42 pi.cu, 2 portes, la municipalité de Champlain accepte l'offre tel que proposée au montant de 2 615,68 \$ taxes incluses.

Résolution 2019-12-186

Considérant que la municipalité de Champlain effectue chaque année des travaux de débroussaillage des fossés et que cette dernière a demandé des soumissions à deux fournisseurs et qu'une seule soumission a été déposée par monsieur Jocelyn Gagnon pour 9072-3602 Québec inc. proposant un tarif horaire de 85 \$ pour l'année 2020 avec une augmentation de 1 \$ par année pour chacune des années suivantes pour la réalisation des travaux de débroussaillage des fossés, la municipalité accepte la proposition reçue et accorde un contrat d'une durée de cinq ans, conformément à la proposition.

Résolution 2019-12-187

Considérant que de nombreuses routes en milieux ruraux sont en piètre état, que des municipalités en milieux ruraux ne peuvent assumer adéquatement les frais de réfection et de maintien de ces routes, que le Programme de voirie locale actuellement en vigueur ne permet pas aux municipalités rurales d'y participer en raison, notamment, de la compétition avec les besoins de plusieurs grandes villes, que la MRC du Haut-Saint-François et ces cinq municipalités initient un mouvement afin de demander au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au ministre des Transports la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement tout en considérant les éléments suivants :

- La capacité de payer des municipalités;

- L'accès difficile aux programmes existants;
- Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- La pérennité des infrastructures,

La municipalité de Champlain appuie la résolution de la MRC du Haut-Saint-François et des cinq municipalités longeant la Route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon) et participe activement à la demande en l'envoyant au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre du Transport avec copie à la députée, madame Sonya Lebel afin de susciter l'engagement de ces instances et rassembler les budgets nécessaires.

Résolution 2019-12-188

Considérant qu'une demande d'autorisation est présentée à la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour permettre une servitude de passage visant à accéder à une propriété résidentielle sur le lot 4 503 312 et que la réglementation municipale ne régit pas les servitudes de passage, la municipalité informe la CPTAQ que la demande présentée ne contrevient pas à la réglementation municipale.

Résolution 2019-12-189

Le conseil accepte de verser un montant de 500 \$ à la Société historique de Champlain pour le journal « Le Postillon » pour l'année 2020 au nom de la municipalité de Champlain.

Résolution 2019-12-190

Considérant que le conseil municipal nomme annuellement les 8 personnes qui font partie du comité consultatif d'urbanisme (CCU), les personnes suivantes ont été choisies pour l'année 2020 : Madame Françoise Roy, Monsieur Yvon Sauvageau, Monsieur Sébastien Marchand, Monsieur Denis Boisvert, Monsieur Yves Abran, Monsieur Yves Levasseur, Monsieur Jean-Marc Côté et Monsieur Pierre Mercier Jr.

Résolution 2019-12-191

La municipalité de Champlain s'engage dans la lutte contre les changements climatiques en appliquant les actions suivantes :

- Maintenir le stationnement incitatif favorisant le covoiturage ;
- Ne plus utiliser de bouteilles de plastiques à remplissage unique lors des événements municipaux ;
- Sensibiliser les citoyens à l'économie d'eau potable ;
- Former un comité environnemental.

Résolution 2019-12-192

Le conseil autorise le maire et le secrétaire trésorier à signer les documents nécessaires au transfert de terrains pour régulariser les occupations du 100 rue du Quai et de l'emprise de rue.

Résolution 2019-12-193

L'assemblée est levée.

RESUME DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 16 DECEMBRE 2019 A 19H30

Résolution 2019-12-194

Le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

Résolution 2019-12-195

Les prévisions budgétaires suivantes pour l'année 2020 ont été adoptées :

REVENUS :

Taxes	2 236 849 \$
Païement tenant lieu de taxes	8 000 \$
Revenus de source locale	385 573 \$
Transferts	212 744 \$
Autres revenus	174 409 \$
TOTAL :	3 017 575 \$

DÉPENSES :

Administration générale	724 340 \$
Sécurité publique	294 377 \$
Transport routier	387 665 \$
Hygiène du milieu	467 585 \$
Aménagement et urbanisme	84 034 \$
Santé et bien-être	19 693 \$
Loisirs et culture	264 306 \$
Frais de financement	97 272 \$
TOTAL :	2 339 272 \$

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT :

TOTAL : 1 277 250 \$

Appropriation de surplus : 598 947 \$

Résolution 2019-12-196

Le conseil adopte le programme d'immobilisations 2020-2022 suivant :

Projet	Coût	Financement		
		Emprunt	Fonds général	Subv.
2020 : Patinoire	245 000\$		137 000\$	108 000\$ (FDSAP)
2020 : Équip. centre	8 500\$		8 500\$	
2020 : Camion	65 000\$		65 000\$	
2020 : Ameub. bureau	2 050\$		2 050\$	
2020 : Étang aéré	20 000\$		20 000\$	
2020 : Garage incendie	400 000\$		400 000\$	
2020 : Route Ste-Marie	2 210 200\$	1 827 246 \$		382 954\$ (PIIRL)
2020 : Parc	36 000\$		12 000\$	24 000\$ (Pacte rural)
2021 : Conduite aqueduc	490 000\$		245 000\$	245 000\$ (FIMEAU)
TOTAL	3 476 750\$	1 827 246\$	889 550\$	759 954\$

Note

Le projet de règlement 2020-01 visant à fixer le taux des taxes et le montant des tarifs pour les services municipaux pour l'année 2020 est déposé comme suit :

Article 1 : MONTANT DES TAXES ET DES TARIFS

TAXES FONCIÈRES (par 100\$ d'évaluation)	
Taxe foncière générale	0,523 \$
Taxe spéciale aqueduc	0,0581 \$
Taxe spéciale police	0,0789 \$
Taxes sur les immeubles non-résidentiels et industriels	1,1520 \$
TARIFS D'ASSAINISSEMENT (par unité)	
A - Tarif pour l'entretien des ouvrages d'assainissement	140,38 \$
B - Tarif pour le financement de l'assainissement	47,03 \$
C - Tarif pour le financement des travaux collecteurs	229,70 \$
D-Travaux d'assainissement rue Jacob	238,77 \$
E- Pavage	480,07 \$
- Rue Marsolet	
- Rue Hervé-Toupin	7,69 \$ /mètre de façade
AQUEDUC	
Logement ou immeuble	198 \$ /logement
Tarif de base	198 \$/compteur
Plus	0,77 \$ / m ³ dépassant 290 m ³
Piscine (volume)	0,77 \$ / m ³
(tarification pour tous les types de piscines, comprenant les piscines temporaires)	
ORDURES (par logement)	
Logement permanent ou unité desservi	149,47 \$
ROULOTTES (par mois)	
Montant chargé pour chaque roulotte implantée sur le territoire de la municipalité	10 \$

COMPENSATION EN VERTU DE L'ARTICLE 205.1 DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE (L.F.M)

Une compensation pour services municipaux aux propriétaires des immeubles situés sur le territoire de la municipalité et visés à l'un des paragraphes 4,5,10 11 et 19 de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q.c. F 2.1) est imposée conformément à l'article 205 L.F.M..

Cette compensation est établie au montant le plus élevé établi en vertu de l'article 205.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q.c. F 2.1).

Article 2 : TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES

À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent un intérêt au taux annuel de 14 %.

Article 3 : PAIEMENT PAR VERSEMENTS

Les taxes foncières sont payables en un (1) seul versement.

Toutefois, lorsque le total d'un compte est égal ou supérieur à 300,00 \$, elles peuvent être payées, au choix du débiteur, en un (1) seul versement ou en cinq (5) versements égaux.

Article 4 : DATE DES VERSEMENTS

La date ultime où peut être fait le premier (1^{er}) versement ou le versement unique du paiement des taxes municipales est le premier (1^{er}) jour du mois de mars 2020 le deuxième (2^e) versement doit être fait au plus tard le premier (1^{er}) jour du mois de mai 2020 le troisième (3^e) versement doit être fait au plus tard le premier (1^{er}) jour du mois de juillet 2020 le quatrième (4^e) versement doit être fait au plus tard le premier (1^{er}) jour du mois de septembre 2020 le cinquième (5^e) versement doit être fait au plus tard le premier (1^{er}) jour du mois de novembre 2020.

Article 5 : PAIEMENT EXIGIBLE

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans les délais prévus, le contribuable ne perd pas le privilège des autres versements. Les intérêts ne porteront que sur le montant impayé des versements dus jusqu'à ce qu'un autre versement ne soit exigible.

Article 6 : PERCEPTION

Lors de la perception, les intérêts dus seront d'abord crédités. Par la suite, les montants des taxes et tarifs seront crédités en fonction de l'âge des comptes, en débutant par les plus anciens jusqu'aux plus récents.

Article 7 : PÉNALITÉS

Une pénalité de 15,00 \$ sera chargée à l'émetteur pour chaque chèque émis à l'ordre de la Municipalité qui sera retourné faute de fonds suffisants.

Article 8 : ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Résolution 2019-12-197

L'assemblée est levée.

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 16 DÉCEMBRE 2019 À 20H**Résolution 2019-12-198**

Le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

Note

Un avis de motion de la présentation d'un règlement décrétant une dépense de 2 212 200 \$ et un emprunt d'un montant maximum de 2 212 200 \$ pour les travaux de réfection de la route Sainte-Marie est donné.

Note

Le projet de règlement décrétant une dépense de 2 212 200 \$ et un emprunt d'un montant maximum de 2 212 200 \$ pour les travaux de réfection de la route Sainte-Marie est déposé.

Résolution 2019-12-199

L'assemblée est levée.

COMPARAISON DES TAUX DE TAXES DÉPOSÉS POUR 2020 PAR RAPPORT À CEUX DE 2019

Voici la comparaison entre les taux de taxes 2019 et 2020 :

	2020	2019	Variation
TAXES FONCIÈRES (par 100\$ d'évaluation)			
Taxe foncière générale	0,523 \$	0,513 \$	↑ 1,95%
Taxe spéciale aqueduc	0,0581 \$	0,0586 \$	↓ 0,84%
Taxe spéciale police	0,0789 \$	0,0747 \$	↑ 5,57%
Taxes sur les immeubles non-résid. et industriels	1,1520 \$	1,1300 \$	↑ 1,95%
TARIFS D'ASSAINISSEMENT (par unité)			
A - Tarif pour l'ent. des ouvrages d'assainissement	140,38 \$	140,38 \$	0 %
B - Tarif pour le financement de l'assainissement	47,03 \$	46,30 \$	↑ 1,59%
C - Tarif pour le financ. des travaux collecteurs	229,70 \$	226,10 \$	↑ 1,59%
D - Travaux d'assainissement rue Jacob	238,77 \$	233,58 \$	↑ 2,22%
E - Pavage			
- Rue Marsolet	480,07 \$	477,46 \$	↑ 0,55%
- Rue Hervé-Toupin (par mètre de façade)	7,69 \$	7,75 \$	↓ 0,77%
AQUEDUC			
Logement ou immeuble (tarif de base par logement ou compteur)	198,00 \$	205,73 \$	↓ 3,76%
Plus (par m ³ excédent 290 m ³)	0,77 \$	0,77 \$	0%
Piscine (volume (m ³))	0,77 \$	0,77 \$	0%
ORDURES (par logement)			
Logement permanent ou unité desservi	149,47 \$	142,08 \$	↑ 5,20%
ROULOTTES (par mois)			
Montant chargé pour chaque roulotte	10 \$	10 \$	0 %

Loisirs

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS



Une autre belle fête de Noël s'est déroulée dans la Municipalité de Champlain le 8 décembre dernier. Encore une fois, les parents et les enfants ont été invités lors d'un après-midi familial à souligner cette période de l'année où rassemblement, amour et bonheur sont au rendez-vous. Pour débiter les festivités, un spectacle de Noël animé par le clown « Varicelle » a été offert aux petits et grands. Suite au spectacle, le Père Noël a fait une entrée remarquée puisque près d'une centaine de jeunes attendaient impatiemment son arrivée. Dès lors, le Père Noël et sa lutine ont remis des cadeaux à tous les enfants présents à la fête. Tout comme l'année passée, le

buffet servi en guise de collation d'après-midi fut le résultat de la contribution des parents. Un énorme merci à tous les parents qui se sont impliqués dans le buffet ainsi qu'aux trempettes « SuperDips » pour la commandite et à Massibec pour les nombreuses tartes, pâtés et salades.



Évidemment, un événement de cette envergure ne serait possible sans une équipe de bénévoles disponibles, motivés et dévoués. Une dizaine de citoyens se sont impliqués pour faire de cette fête annuelle un moment inoubliable pour les petits Champlinois et Champlinoises. Un énorme merci à tous ces bénévoles soucieux du bonheur de leur communauté. Il est également très important de souligner l'apport de Jocelyne Poirier dans la création des décors sous la thématique des petits pains d'épice. En somme, cette fête fut un moment de plaisirs partagés.

PROGRAMMATION DES COURS HIVER-PRINTEMPS 2020



La programmation des cours pour la session hiver-printemps 2020 vous a été envoyée quelques jours avant la période des fêtes. Nous souhaitons sincèrement que cette programmation vous plaise et que vous soyez nombreux à vous inscrire, tout comme à la session précédente.

N'oubliez pas la période d'inscription qui se tiendra du **15 au 18 janvier** prochain. Les inscriptions doivent se faire en personne au Centre du Tricentenaire et sont payables en argent comptant ou par chèque.

La plupart des cours débutent la semaine du 20 janvier. Vous trouverez à la dernière page du Champlinois (à même le calendrier municipal) l'horaire des cours prévus à la session prochaine. Évidemment, ces cours sont conditionnels à l'obtention du nombre d'inscriptions requis. Si un cours n'obtient pas le nombre d'inscriptions nécessaire, les personnes concernées seront avisées dans les plus brefs délais et le calendrier municipal du Champlinois sera modifié pour le mois de février. Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le Service des loisirs au 819-295-3166.

CARNAVAL

Nouvelle année est également synonyme de Carnaval d'hiver ! Restez à l'affût pour découvrir la programmation complète qui vous sera acheminée par la poste au cours du mois. Vous pouvez déjà inscrire à votre agenda les événements suivants :

Vendredi 14 février : Raquette aux flambeaux sous la thématique de la Saint-Valentin

Samedi 15 février : Après-midi familial suivi d'un spectacle de Kevin Parent

Il reste très peu de billets pour le spectacle de Kevin Parent. Faites vite, si vous désirez y assister! Ils ne sont plus accessibles en ligne et seulement en personne au Centre du Tricentenaire ou au bureau municipal.

Loisirs de Champlain

Marie-Pier Veillette, Technicienne en loisirs

Centre du Tricentenaire | 961 Notre-Dame, Champlain |

Téléphone: (819) 295-3166 | Courriel: loisirs.champlain@outlook.com | Facebook

LES SPORTS D'HIVER A CHAMPLAIN

Sentier de ski de fonds et raquettes

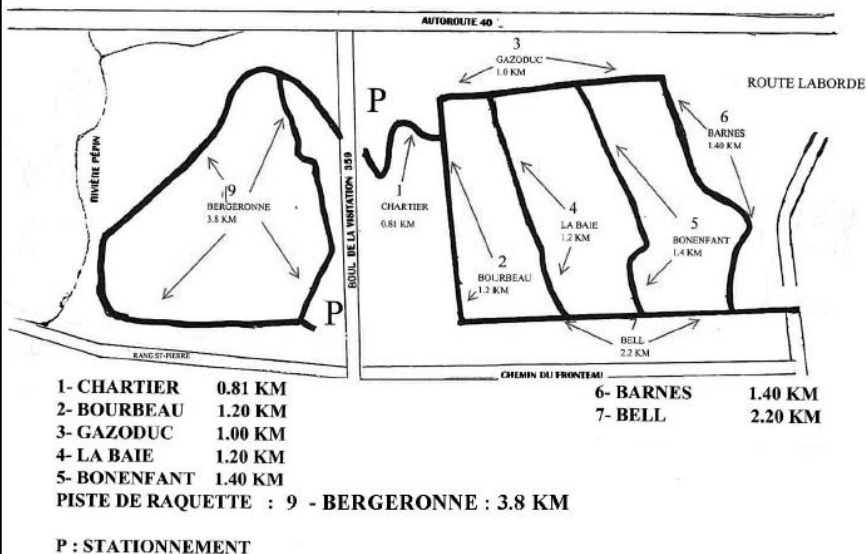
Rappelons que les sentiers de ski de fonds et de raquette situé sur le boulevard de la Visitation (près de l'autoroute – départ au stationnement incitatif) sont ouverts à tous.

Nous remercions M. Pintal qui est responsable de l'entretien de ces derniers. Nous vous encourageons à utiliser les sentiers tout en respectant l'environnement qui vous entoure.

Bonnes randonnées à tous et demeurez prudents! Avertissez toujours un proche si vous vous aventurez seul sur une des pistes.



TRAJETS SKI DE FOND ET RAQUETTE CHAMPLAIN

PRÊT DE RAQUETTES À NEIGE

La neige est enfin arrivée! Comme à tous les ans, la Municipalité de Champlain offre à ses citoyens et citoyennes la possibilité d'emprunter des raquettes à neige gratuitement pour tous les membres de la famille. Grâce à une subvention de l'URLSM (Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie), nous avons eu la chance de se procurer 9 nouvelles paires de raquettes pour bonifier ce service à la population. Considérant que Plaisirs d'hiver Vallée de la Batiscan nous prêtait déjà 6 paires de raquettes, **nous avons maintenant 15 paires de raquettes disponibles au Centre du Tricentenaire (961 rue Notre-Dame) pour tous les groupes d'âge.** La grandeur des raquettes varie entre 16 et 36 pouces. Lors de la location, nous pourrions déterminer la grandeur appropriée en fonction de votre composition corporelle. Un dépôt de 20 \$ par paire de raquettes est exigé et remis à la fin de l'emprunt. Il n'est toutefois pas possible d'emprunter une paire de raquettes pour une durée de plus d'une semaine.

Avant de vous déplacer au Centre du Tricentenaire, il est préférable de communiquer au Service des loisirs afin de vérifier les disponibilités de la technicienne en loisir. Pour procéder à la location ou obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter Marie-Pier Veillette au 819-295-3166 ou à l'adresse courriel suivante : loisirs.champlain@outlook.com.



Loisirs de Champlain

Marie-Pier Veillette, Technicienne en loisirs

Centre du Tricentenaire | 961 Notre-Dame, Champlain |

Téléphone: (819) 295-3166 | Courriel: loisirs.champlain@outlook.com | Facebook

Patinoire

Il est important de vous informer que la patinoire actuelle située sur le terrain attenant au Centre du Tricentenaire et de l'école primaire de Champlain sera encore en service pour l'hiver 2019 – 2020.

Nous avons annoncé dans le Champlinois de septembre 2019 que le projet de remplacement de la patinoire actuelle qui avait été prévue au budget pour l'année 2019 serait remis considérant que toutes les soumissions reçues excédaient largement le budget prévu.



«En 2018, la Municipalité obtenait une subvention de la part du Ministère de l'Éducation pour procéder au remplacement de la patinoire actuelle. Le projet présenté faisait mention d'un projet de l'ordre de 216 000\$ et la subvention était d'un maximum de 50% ou 108 000\$. La préparation des plans et devis a été réalisée après l'autorisation finale du Ministère et les appels de soumissions faits à la fin du printemps 2019. La plus basse soumission reçue pour la préparation du terrain et la modification de l'éclairage était de 247 000\$ et la soumission pour l'acquisition de la patinoire et de ses équipements est de l'ordre de 60 000\$. Compte tenu de ces coûts, les soumissions ont été refusées par la Municipalité et nous sommes à revoir le projet avec le service d'ingénierie avant de retourner en soumission en espérant pouvoir respecter le budget original prévu.»

Le local et les toilettes des patineurs sont ouverts en tout temps. Les lumières de la patinoire se ferment par contre vers 22h30. Vous devez comprendre que la qualité de la glace et la fréquence d'entretien par les employés municipaux dépendent de la température. **Lorsque les conditions ne le permettent pas, les employés municipaux l'indiquent à l'aide d'une pancarte «FERMÉE».** Nous vous demandons de respecter cette indication car certaines personnes s'introduisent parfois malgré l'indication et cela a pour effet d'abîmer la glace! Merci et nous vous souhaitons une bonne saison!

Tourisme et culture

L'école des Champs-et-Marées

En forme et en santé!

Le 20 décembre dernier avait lieu une journée « pyjama/coton ouaté » à laquelle les élèves ont pu relever de beaux défis en jouant à divers jeux de société; le tout suivi d'un bingo, d'un court-métrage en anglais et de la danse sur des airs de Noël.

Les élèves ont aussi eu le plaisir de patiner à l'aréna de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Autre belle journée avant de débiter le long congé!

En novembre dernier, tous se sont rendus au musée Pop de Trois-Rivières. Au programme : Attache ta tuque, exposition traçant un portrait socio-culturel du peuple québécois, La virée du poulailler imaginaire, présentation d'œuvres d'objets recyclés, Façonne ton héros, œuvres de carton et argile rouge et bien plus.

Dans le cadre du programme Culture à l'école, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'un projet de grande envergure débitera à l'école avec l'artiste-auteur-compositeur-interprète M. Denis Massé du populaire groupe Les tireux de roches. Suivez l'évolution de ce projet sur le facebook de l'école ou sur Gens de Champlain.

Les élèves de 1^{re} année ont présenté leur spectacle d'art du cirque aux membres de l'âge d'or réunis à l'occasion de leur repas de Noël. Ce fut à nouveau, un beau moment de bonheur!

Dans le cadre du projet « Ose entreprendre », deux projets se sont réalisés à notre école. Les élèves ont mis la main à la pâte en fabriquant près de 700 cartes de Noël, vendues aux gens de leur entourage. Du travail efficace, du travail d'entraide! Les élèves du 3^e cycle ont choisi de réaliser un projet social avec la communauté. Un fort géant à la manière de « La guerre des tuques » sera construit sur la cour d'école de l'édifice Ste-Marie à Batiscan. Vous êtes invités à venir vous y amuser!

En collaboration avec l'Association des pourvoyeurs de la rivière Ste-Anne, des activités se dérouleront sur la glace à Ste-Anne-de-la-Pérade pour tous les élèves de l'école des Champs-et-Marées. Au programme : jeux gonflables, glissade, visite du centre d'interprétation du poulaillon, pêche... Merci aux parents-bénévoles et au comité organisateur.

Il est possible pour vous de suivre la vie de l'école en visitant notre page Facebook « École des Champs-et-Marées ».

Manon Duval, enseignante
École des Champs-et-Marées

Loisirs de Champlain

Marie-Pier Veillette, Technicienne en loisirs

Centre du Tricentenaire | 961 Notre-Dame, Champlain |

Téléphone: (819) 295-3166 | Courriel: loisirs.champlain@outlook.com | Facebook

Sécurité civile et incendie

Système d'alertes municipales

Déjà 160 inscriptions reçues à notre service d'alertes municipales. Nous vous invitons à vous inscrire si ce n'est pas déjà fait!

À quoi cela sert-il?

La municipalité pourra envoyer des messages de façon rapide et automatisée à l'ensemble des personnes inscrites et qui sont visées par l'avertissement.

Nous pourrions donc vous avertir plus rapidement que par des avis postaux pour certaines problématiques. Voici quelques exemples d'alertes que la municipalité pourrait faire :

- Un bris/entretien d'aqueduc survient et il y a interruption de l'eau potable ou un avis d'ébullition est en cours;
- Votre résidence devient à risque d'inondation;
- Une voie de circulation est bloquée à la circulation;
- Un avis de confinement ou d'évacuation est nécessaire;
- Tout autre avis qui nécessite votre attention rapidement.

En indiquant votre adresse de résidence lors de l'inscription, nous serons en mesure de cibler sur la carte de la municipalité les personnes à avertir et qui sont concernées par l'alerte. Vous ne devriez donc pas recevoir une alerte qui ne vous concerne pas.

Comment recevrez-vous les alertes?

En vous inscrivant, vous pouvez choisir toutes les options désirées parmi les suivantes:

- Numéro de téléphone fixe*
- Numéro de cellulaire*
- Texto**
- Adresse courriel**

**Vous recevrez un appel téléphonique régulier et un message enregistré vous sera lu.*

***Prenez note que s'il s'agissait d'un état d'urgence majeur, tous les moyens de communication seraient pris pour vous contacter → donc si vous ne choisissez que texto et/ou adresse courriel, vous recevriez un appel sur le numéro de téléphone donné même si l'option n'est pas choisie.*

J'ai plus d'une résidence à Champlain, dois-je m'inscrire plus d'une fois?

Il n'est pas nécessaire de vous inscrire plus d'une fois mais assurez-vous d'ajouter chaque résidence à votre profil puisque nous pouvons faire des alertes isolées pour avertir que les résidences touchées (ex: interruption de l'eau, une rue bloquée, inondations, etc.)

Faites vite, allez vous inscrire sur le site internet : <https://champlain.alertesmunicipales.com/>

Vous avez des questions ou un problème lors de l'inscription, vous pouvez nous appeler au bureau municipal.

Activités et infos régionales



Des ateliers de poterie seront offerts 1 mardi sur 2 à partir du 14 janvier 2020 à St-Luc-de-Vincennes afin de faire découvrir différentes techniques. Vous pourrez créer des pièces uniques personnalisées au coût de 15\$/cours.
Pour plus d'informations : 819-295-3782.

ÉCOLE SECONDAIRE LE TREPLIN

Programmation hiver-printemps 2020 des activités aquatiques



**Horaire bain libre
du mercredi 15 janvier au 13 mai 2020 :**

MERCREDI

Bain familial : 18h30 à 19h45

Entraînement en longueur : 19h45 à 20h30

Admission :

Enfant (0-17 ans) : 3,00\$

Adulte (18 ans et +) : 4,00\$

*Bonnet de bain obligatoire

Pour informations, communiquez avec Danie Crête au numéro (418) 328-3330.

Bonne session à tous !

N.B. : La piscine sera fermée durant la période des Fêtes

***Au coin du feu –
Découverte Vins mousseux et fortifiés***



*Le Vieux Presbytère de Batiscan organise sa première soirée
Au coin du feu de l'année le **vendredi 31 janvier 2020**.
Dès 19h30, le public aura droit à une conférence animée par Alain
Bourbonnais, accompagnée de dégustations.*

Réservation requise

Coût : 25,00 \$/ personne.

*Consultez la page Facebook du Vieux Presbytère De Batiscan pour
plus d'informations.*

Notorious The New Wave Generation Tour

Vendredi le **24 janvier 2020** à 20h

À la salle municipale de Saint-Maurice

Billets en vente au coût de 20\$

au bureau municipal de Saint-Maurice et sur
www.lepointdevente.com



**Transport
ADAPTÉ & COLLECTIF
des Chenaux**

660-B, rue Principale
Saint-Luc-de-Vincennes, QC, G0X 3K0

Laisser vous transporter !

Pour réservation :

Téléphone : 819-840-0968 (poste 1)

Courriel : repartition@tacdc.ca

MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX

HIVER 2019-2020

100, RUE DE LA FABRIQUE, LA PÉRADE

418-325-2120

Maison de la famille Des Chenaux

Un milieu de vie pour toutes les familles de la MRC



**SURVEILLEZ NOTRE PAGE FACEBOOK POUR
CONNAÎTRE LES DATES DES ACTIVITÉS ET
ATELIERS OFFERTS CET HIVER :**

Les clefs de la réussite

Ateliers ludiques offerts aux enfants de 6 à 12 ans après l'école, dans le but de soutenir leurs apprentissages lors de leur période de devoirs et leçons.

Ateliers Césame

Série de 8 rencontres parents-enfant (3 à 5 ans) pour augmenter le lien d'attachement, améliorer la communication et l'estime de soi. Les enfants pourront également vivre et intégrer des notions de vie en groupe. 10\$ par famille membre. Garderie simultanée gratuite.

Ateliers de massage pour bébé

Moment privilégié pour les parents et leur bébé. Permet de développer un moyen de communication par l'apprentissage de différentes techniques de massage et activités psychomotrices. 10 \$ par famille membre. Garderie simultanée gratuite.

Journée santé-nutrition

Rencontre avec une diététicienne, cuisine collective et dégustation d'un repas-santé. 10 \$ par famille membre. Garderie simultanée gratuite.

POUR VOUS CET HIVER...

GARDERIE RÉPIT

RÉSERVATION LE LUNDI
POUR LE MARDI ET LE JEUDI.

LUDOTHÈQUE DES CHENAUX

DES CENTAINES DE JEUX À
EMPRUNTER GRATUITEMENT

ACTIVITÉS POUR LES PÈRES

NE RATEZ PAS LA SORTIE
PÈRE-ENFANT MENSUELLE
ANNONCÉE SUR LA PAGE
FACEBOOK DE PAPA EN
ACTION

CAFÉS-RENCONTRES

DE 9 H 30 À 11 H 30
CAFÉ À VOLONTÉ
GARDERIE SIMULTANÉE GRATUITE

27-28-29 JANVIER
CHEZ GRAND-MAMAN C'EST
DIFFÉRENT

10-11-12 FÉVRIER
MA-BA-PA CE N'EST PAS DU
CHARABIA

9-10-11 MARS
PARTAGE DE RECETTES

23-24-25 MARS
LE SOMMEIL

LUNDI 2431, SAINT-JEAN,
SAINT-MAURICE
MARDI 1, PLACE DU CENTRE,
SAINT-NARCISSE
MERCREDI 100 DE LA FABRIQUE,
LA PÉRADE

ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES DE LA VALLEE DE LA BATISCAN



ASSOCIATION
des **PERSONNES AIDANTES**
de la **VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

Prendre soin
de **SOI**
tout en **prenant soin**
de **L'AUTRE !**

COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 ☎ 418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390

POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0 ☎ 819 840-0457

info@aidantsvalleebatiscan.org 📧 www.aidantsvalleebatiscan.org

SERVICES OFFERTS

Formations
Conférences
Écoute
Café-jasette
Référence et information
Activités diverses
Répit à domicile

PROGRAMMATION DE JANVIER 2020

Café-jasette

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants autour d'un breuvage offert. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.

Mardi le 7 janvier à 13h15

Microbrasserie Le Presbytère
1360, rue Principale, St-Stanislas

Jeudi le 9 janvier à 13h15

Resto-Bar Salon de quilles
131, rue du Moulin, St-Adelphe



Aider sans s'épuiser « Reconnaître ses limites »

Cet atelier vous aidera à comprendre vos besoins, établir vos propres limites face à votre rôle d'aidant et la personne aidée et savoir également comment respecter au mieux les limites préalablement établies. Cet atelier est aussi un moment de partage avec les autres participants.

Mardi le 14 janvier à 13h15

St-Luc-de-Vincennes

Jeudi le 16 janvier à 13h15

Ste-Thècle

Soirée conférence « Au-delà des mots; paroles de proches aidants »

Dans le cadre du mois de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer, 2 proches aidants témoignent de leur long parcours commun à travers l'accompagnement de leur conjoint(e) dans la maladie. Une mise en scène forte en émotion qui invite à la tendresse et l'espoir, à l'essence de l'humanité. Une table d'information en lien avec l'Alzheimer et l'inaptitude sera disponible sur place.

Vendredi le 24 janvier de 18h45 à 20h30

Salle Aubin, 301, rue St-Jacques, Ste-Thècle

Activité gratuite et ouverte à tous!

Léger goûter et prix de présence

Transport et répit gratuit disponible, informez-vous.

Confirmez votre présence, au plaisir!

L'APPU
MAURICIE

Vous nous, eux, vous.

Soupe-cinéma-partage

Un repas léger vous est offert tout en visionnant un film drôle et touchant en lien avec la maladie d'Alzheimer et la proche aidance. Des questions vous seront adressées pour animer la discussion par la suite.

Mardi le 28 janvier à 11h45

St-Luc-de-Vincennes

Jeudi le 30 janvier à 11h45

Ste-Thècle



La plupart de nos activités sont ouvertes à tous. Devenez membre pour 5\$ par année afin de recevoir notre journal incluant notre programmation tous les mois. Au plaisir!

Divers

TABLE DES MAREES DE CHAMPLAIN – JANVIER 2020

JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES
1	01 :54	1.6	11	07 :36	1.0	21	04 :15	0.8
	11 :09	1.1		11 :03	1.4		08 :06	1.2
	14 :51	1.4		19 :00	1.0		15 :45	0.8
ME	22 :57	1.0	SA	22 :39	1.8	MA	19 :45	1.5
2	02 :48	1.4	12	08 :18	1.1	22	05 :18	0.9
	11 :51	1.0		11 :45	1.4		09 :03	1.2
	15 :51	1.3		19 :48	1.0		16 :45	0.8
JE	23 :54	0.9	DI	23 :27	1.8	ME	20 :39	1.5
3	04 :00	1.3	13	09 :03	1.1	23	06 :12	0.9
	12 :36	0.9		12 :30	1.5		09 :51	1.2
	16 :51	1.2		20 :36	1.0		17 :33	0.8
VE			LU			JE	21 :24	1.6
4	01 :00	0.9	14	00 :15	1.8	24	06 :57	0.9
	05 :09	1.2		09 :45	1.1		10 :33	1.3
	13 :24	0.8		13 :12	1.5		18 :21	0.9
SA	17 :48	1.2	MA	21 :27	1.0	VE	22 :12	1.6
5	02 :09	0.8	15	01 :03	1.8	25	07 :39	0.9
	06 :18	1.1		10 :27	1.1		11 :15	1.3
	14 :15	0.8		13 :57	1.1		19 :06	0.9
DI	18 :39	1.2	ME	22 :21	1.0	SA	22 :57	1.6
6	03 :21	0.8	16	01 :54	1.7	26	08 :15	0.9
	07 :24	1.1		11 :12	1.0		11 :51	1.3
	15 :06	0.8		14 :48	1.5		19 :48	0.9
LU	19 :24	1.3	JE	23 :21	1.0	DI	23 :30	1.6
7	04 :21	0.8	17	03 :00	1.5	27	08 :48	0.9
	08 :18	1.1		12 :00	1.0		12 :21	1.4
	15 :57	0.8		15 :42	4.9		20 :24	0.9
MA	20 :00	1.4	VE			LU		
8	05 :18	0.9	18	00 :27	1.0	28	00 :06	1.6
	09 :00	1.2		04 :12	1.4		09 :18	0.9
	16 :45	0.8		12 :51	0.9		12 :51	1.4
ME	20 :39	1.5	SA	16 :45	1.4	MA	21 :03	0.9
9	06 :06	0.9	19	01 :42	0.9	29	00 :42	1.6
	09 :45	1.3		05 :33	1.3		09 :54	0.9
	17 :30	0.9		13 :45	0.8		13 :27	1.4
JE	21 :15	1.6	DI	17 :48	1.4	ME	21 :42	0.9
10	06 :54	1.0	20	03 :00	0.9	30	01 :21	1.5
	10 :27	1.3		06 :54	1.2		10 :21	0.9
	18 :15	0.9		14 :45	0.8		14 :03	1.3
VE	21 :54	1.7	LU	18 :57	1.4	JE	22 :18	0.9
*Heure normale de l'est						31	02 :00	1.4
							10 :43	0.8
							14 :33	1.3
						VE	23 :09	0.8

AIDE MEMOIRE

MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN :	NUMÉROS D'URGENCE :
Bureau municipal (819, rue Notre-Dame) : 819-295-3979	Services ambulanciers et incendie : 911
Numéro d'urgence (voirie) : 819-996-3434	Sûreté du Québec : 819-310-4141
Service des loisirs (961, rue Notre-Dame) : 819-295-3166	CLSC Ste-Geneviève : 1-855-537-5530 (service automatisé pour une consultation le jour même, inscription dès 5 h)
Bibliothèque (963, rue Notre-Dame) : 819-840-0407	Hydro Québec (signaler une panne ou un bris): 1-800-790-2424 (s'il y a un danger, contactez le 911)
Chef pompier (permis de feu) : 819-691-5560	
SERVICES :	ORGANISMES ET COMITÉS :
MRC des Chenaux 819-840-0704 - Collecte des déchets - Service d'évaluation foncière - Inspectrice en bâtiment et environnement (demande de permis) - Nathalie Douville #2204 - Chantal Couture #2212	Presbytère : 819-295-3544 Chorale : René Provencher : 819-295-3077
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie → 819-373-3130 #2 - Collecte du recyclage - Éco centre de Champlain	ORH (anciennement OMH et Résidence Champlaine) 819-840-2830
Bureau de poste : 819-295-3295	Club de l'Âge d'Or : Alain Gravel : 819-619-0157
	Société historique : Marcel Marchand : 819-295-5287
	Tourisme Champlain : Marie-Claude Harvey : 819-295-3004
	Le Repas des Voisins Claire Chartier : 819-295-3929

Calendrier municipal – janvier 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 Jour de l'an Fermeture du bureau municipal du 24 décembre 2019 au 2 janvier 2020	2	3  Bureau municipal ouvert	4 
5 	6  Scrabble dupplicat (GRATUIT) (13h30 à 16h)	7 	8 	9	10 Essai gratuit – Tai-chi (10h à 11h30)	11 
12 	13  Scrabble dupplicat (GRATUIT) (13h30 à 16h) Essai gratuit - Yoseikan Budo (6-10 ans) (18h15 à 19h15)	14	15  Essai gratuit – Zumba parents-enfants (18h15 à 19h)	16	17	18 
Période d'inscription aux cours de la session hiver-printemps 2020 (voir page 7)						
19 	20  Vie active (GRATUIT) (10h à 11h) Scrabble dupplicat (GRATUIT) (13h30 à 16h) Yoseikan Budo (6-10 ans) (18h15 à 19h15) Zumba-Pound (19h30 à 20h30)	21  Zumba Gold (10h à 11h) Trico-Brico (GRATUIT) (13h à 17h) Yoga athlétique débutant (18h15 à 19h15) Yoga athétique intermédiaire (19h30 à 20h30)	22  Yoga vitalité (10h15 à 11h30) Zumba parents-enfants (5-12 ans) (18h15 à 19h) Espagnol débutant - niveau 2 (18h15 à 19h15) Espagnol intermédiaire (conversation) (19h30 à 20h30) Badminton (19h à 21h)	23 Cardio Tonus (18h30 à 19h30) Pickleball (19h30 à 21h)	24 Tail-Chi (10h à 11h30)	25  Jazz-funk (5-8 ans) (9h30 à 10h15) Danse hip-hop (9-13 ans) (10h15 à 11h15)
26 	27  Vie active (GRATUIT) (10h à 11h) Scrabble dupplicat (GRATUIT) (13h30 à 16h) Yoseikan Budo (6-10 ans) (18h15 à 19h15) Zumba-Pound (19h30 à 20h30)	28 Zumba Gold (10h à 11h) Trico-Brico (GRATUIT) (13h à 17h) Yoga athlétique débutant (18h15 à 19h15) Yoga athétique intermédiaire (19h30 à 20h30)	29  Yoga vitalité (10h15 à 11h30) Zumba parents-enfants (5-12 ans) (18h15 à 19h) Espagnol débutant - niveau 2 (18h15 à 19h15) Espagnol intermédiaire (conversation) (19h30 à 20h30) Badminton (19h à 21h)	30 Cardio Tonus (18h30 à 19h30) Pickleball (19h30 à 21h) Anglais régulier (18h30 à 20h)	31 Tail-Chi (10h à 11h30) Date limite pour l'achat des billets de Keven Parent au prix prévente (voir page 7)	1  Jazz-funk (5-8 ans) (9h30 à 10h15) Danse hip-hop (9-13 ans) (10h15 à 11h15)

Légende :  Assemblée du conseil municipal : 20h (voir page 2)

 Collecte des matières recyclables
 Collecte des déchets domestiques

 **Bibliothèque (963, rue Notre-Dame)**
 Lundi et mercredi : 19h à 20h30
 Samedi : 9h à 12h

 **Messe (Église de Champlain)**
 Dimanche : 10h30 à 11h30